



Mesdames et messieurs les représentants de l'Administration,
Mesdames et messieurs les représentants des personnels élus,

Parfois la rédaction de la déclaration liminaire peut s'avérer un exercice complexe face au syndrome de la page blanche mais là, c'est l'inverse. L'actualité est telle qu'il faut faire des choix sur les sujets à aborder et en fait, l'inquiétude n'est-elle pas là ? Avoir tellement de sujets qu'il n'est pas possible d'en faire émerger un. 4 ministres de l'éducation nationale en 18 mois, une erreur de casting qui a eu l'intérêt de rouvrir brièvement le débat sur école publique et privée, choc des savoirs sans moyen, groupe de niveaux, uniforme, réforme de la voie pro à marche forcée, carte des formations qui privilégie les besoins des entreprises plutôt que le souhait des élèves, et j'en oublie sûrement. Les enseignants de tout corps, de tout grade sont inquiets, profondément inquiets par les orientations prises par notre gouvernement. Gouvernement ou président, la question se pose au regard des marionnettes qui s'enchaînent à la tête de notre ministère. Notre profession n'est pas considérée et notre nouvelle ministre est en face d'un vrai défi, celui de suivre une feuille de route qui ne correspond pas à ses convictions. N'a-t-elle pas balayé d'un revers de mains la question de l'uniforme et du mythe de l'autorité dans un article en 2018 ? Mais au final, ça intéresse qui ? Vous, nous car on dépasse le théorique hors sol et qu'on est dans le réel mais au-dessus, à la rue de Grenelle, à Matignon, à l'Élysée ? Le SE-Unsa s'interroge sur les directions prises par l'éducation nationale et se questionne sur les annonces et leurs finalités. Représentent-elles une vision éducative ou des fins politiques pour s'aligner sur le courant réactionnaire qui infuse dans notre société ? Se poser la question est déjà un problème.

Mais recentrons-nous sur l'ordre du jour de cette CAPA, les recours avis recteur. Pour le SE-Unsa, trop de recours sont encore présents et un certain nombre aurait pu être réglé sans saisine de la CAPA. En effet l'étude de certains recours montrent des incohérences notamment pour les Psy EN. Il serait peut-être aussi nécessaire de suivre les appréciations des évaluateurs et mettre un avis en cohérence avec l'évaluation. Lorsqu'un inspecteur et un personnel de direction verbalisent littéralement l'excellence de l'enseignant, ils font passer un message. Faisons leur confiance ! Et que dire des situations où l'ensemble des items font état d'un niveau d'excellence et pourtant l'avis s'arrête à très satisfaisant. Quelques exemples

parmi tant d'autres pour porter un souhait. Des règles de départage existent alors pourquoi autant de frilosité pour mettre des avis bienveillants, en accord avec les fameuses croix des niveaux d'expertise. La confiance des collègues envers l'administration et l'institution en dépend.

Merci de m'avoir écouté.

